

La Chaux-de-Fonds, le 12 janvier 2018

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Dans le cadre de la consultation fédérale sur le projet d'aménagement de l'infrastructure ferroviaire nationale à l'horizon 2030/35, le Réseau des villes de l'Arc jurassien (RVAJ) soutient une variante **d'au moins 11,5 milliards comprenant impérativement les projets-clés défendus par la Suisse occidentale.**

Le RVAJ demande à ce que la répartition territoriale des investissements soit équitable et solidaire entre les différentes régions de Suisse. Ainsi, 40% des investissements doivent légitimement revenir à la Suisse occidentale qui représente 40% des habitants, des emplois, de la superficie géographique et du réseau ferré. Ce ratio n'est actuellement respecté dans aucune des deux variantes mises en consultation.

Concernant l'Arc jurassien, région créatrice de richesses et d'emplois, le RVAJ demande que la cadence à 30 minutes sur la ligne du Pied-du-Jura entre Bienne et Lausanne soit complétée par un train direct Bâle – Bienne – Yverdon – Genève via Bussigny. Il souligne également l'importance pour cette région d'être reliée de manière directe et concurrentielle avec les aéroports internationaux de Genève et Zurich, à raison de deux liaisons par heure sur Zurich et d'une liaison horaire directe sur Genève. Il défend enfin la ligne directe entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds, sur la base d'un cadencement et d'un temps de parcours de 15 minutes.

Le RVAJ déplore également que plusieurs projets concernant l'Arc jurassien et dont le financement est assuré par d'autres moyens, soient régulièrement reportés. Il s'agit notamment de la mise au gabarit des tunnels Bienne – Delémont – Bâle qui devait intervenir avant fin 2016 et du système de surveillance des trains ATR Daillens – Vallorbe.

Enfin, le RVAJ rappelle que la fermeture, l'automne dernier, de l'axe ferroviaire Karlsruhe – Bâle a mis en évidence l'importance de disposer d'itinéraires de remplacement efficaces. Cet exemple plaide ainsi en faveur d'un renforcement de la ligne du Pied-du-Jura et de la ligne Bâle – Delémont – Bienne.

Pour toute information complémentaire :

M. Damien Chappuis, Maire de Delémont, président du RVAJ, tél : 078 645 11 79

M. Francis Daetwyler, Conseiller communal, Saint-Imier, tél : 079 767 68 16

*Le RVAJ regroupe les principales villes de l'Arc jurassien des cantons de Berne, Jura, Neuchâtel et Vaud. En sont membres les communes de Bienne, La Neuveville, Moutier, Saint-Imier, Tramelan, Tavannes, Delémont, Porrentruy, Le Locle, Neuchâtel, Val-de-Travers, Grandson, Le Chenit, Orbe, Sainte-Croix et Yverdon-les-Bains. Le Réseau des villes de l'Arc jurassien vise à faire de cette région un espace économique et culturel fort et uni, indépendamment des frontières politiques, et à défendre et promouvoir les intérêts régionaux notamment auprès des autorités cantonales et fédérales.*